



REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2023

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION FNADT – ACQUISITION DE MOBILIERS ET ÉQUIPEMENTS ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH)

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-huit Septembre à dix-huit heures,
le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé
à la salle des fêtes de CHÂTEAU-ARNOUX–SAINT-AUBAN, sous la présidence de
Monsieur René VILLARD, Maire de CHÂTEAU-ARNOUX–SAINT-AUBAN.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. VILLARD René – M. BENOIT Gérard – Mme OBELISCO Francine – M. ROVIRA Marc – Mme FALAIX Evelyne –
M. JULLIEN Bernard – Mme PELEGRINA Geneviève – Mme PIERRAT Brigitte – M. DALCANT Jacques – Mme
BARDIES Frédérique – M. CARMONA Alain – M. FAYET Stéphane – Mme SACCO Virginie – M. DI GIOVANNI
Alexandre – M. BERTRAND Philippe – Mme GIACHINO Lisa (Arrivée à 18 H.50 – Point N° 12) – M. DELAHAYE
Guy – Mme ORSINI Chantal – Mme PIOZIN Patricia – M. RICHELME Jean-Marc.

ONT DONNÉ PROCURATION :

M. JULIEN Guillaume a donné procuration à M. FAYET Stéphane
Mme LAQUET Laura a donné procuration à M. VILLARD René
Mme TOUMANI Soréa a donné procuration à Mme PELEGRINA Geneviève
M. HERNANDEZ Antoine a donné procuration à M. JULLIEN Bernard
Mme SZAFRANSKI Nathalie a donné procuration à M. ROVIRA Marc

ABSENTS EXCUSÉS :

Mme AYMES Patricia – M. RISSO Gilbert – Mme UGHETTO Wendy – M. MEGUEDMI Smail.



M. ROVIRA MARC A ETE DESIGNE SECRETAIRE DE SEANCE.

Conseil Municipal de la commune de CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN du 28 Septembre 2023.
 Délibération DM_20230928N082

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION FNADT – ACQUISITION DE MOBILIERS ET EQUIPEMENTS ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT (ALSH)

Mme Francine OBELISCO, adjointe aux affaires Sociales, rappelle à l'Assemblée que, dans l'ancienne école Henri Wallon, la Commune a vu une opportunité de regrouper et d'optimiser l'ensemble des services en charge de l'accueil enfance/jeunesse, cela dans le but d'améliorer les prestations proposées aux enfants et aux parents.

Ce programme de réhabilitation vise donc à aménager et à créer des locaux et espaces associés, intérieurs et extérieurs, nécessaires à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement des 3-10 ans et des 11-17 ans gérés par le service "Animation Enfance Jeunesse" du C.C.A.S. et le siège du C.C.A.S. afin de proposer un même et unique site accessible, adapté et optimisé et modernisé, tous les services d'accueil et d'information à destination des enfants, adolescents, jeunes adultes et parents.

Le déplacement de ces services dans des locaux et espaces adaptés à l'accueil des enfant, adolescents, jeunes adultes et parents, nécessite l'acquisition de mobiliers afin d'aménager les intérieurs de façon à les optimiser.

Mme Francine OBELISCO propose de déposer une demande de financement au titre du Fonds National d'Aménagement du Territoire (FNADT), selon le plan de financement suivant :

DEPENSES	MONTANT H.T.	RECETTES	MONTANT H.T.	%
Acquisition	33.874,20 €.	Subvention FNADT	16.937,10 €.	50 %
		Autofinancement	16.937,10 €.	50 %
Total	33.874,20 €.	Total	33.874,20 €.	100 %

À l'issue de l'exposé, Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer.

OUI CET EXPOSE, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE** :

- ✓ **DECIDE** de solliciter une subvention au titre du Fonds National d'Aménagement du Territoire selon le plan de financement présenté,
- ✓ **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

AFFICHEE LE : RETIREE LE : T <input checked="" type="checkbox"/> NT <input type="checkbox"/> NOMENCLATURE N° 7-1	CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN, LE VINGT-HUIT SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT-TROIS. FAIT ET DELIBERE A CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS POUR COPIE CONFORME, Le Maire,   René VILLARD
---	---